



Club pédestre

Les GRISEMOTTES

180 chemin du Moulin

69210 ST GERMAIN NUELLES

RAPPORT MORAL :

Assemblée générale 2020 concernant l'exercice 2019

Présenté par Gilles RAGOT Président

STATUTS DE L'ASSOCIATION : objet

L'association dite "LES GRISEMOTTES", fondée le 30 janvier 1998, a pour but de regrouper des personnes afin de leur faire découvrir la randonnée et, autres activités en participant et organisant des activités de nature et plein air, ainsi qu'une participation à la sauvegarde des sentiers.

Bienvenue à la 22ème assemblée générale du club pédestre des Grisemottes, assemblée qui est tenue par voie électronique, sans rassemblement des adhérents (Covid oblige).

L'assemblée générale relate les faits qui sont déroulés en 2019, mais avant de présenter ce rapport, je tiens à partager avec tous les adhérents, la frustration que nous avons eu d'avoir perdu une année 2020, mais la santé n'a pas de prix, alors il faut l'accepter.

L'espoir d'une meilleure année 2021 est attendue, pour nous permettre d'avoir des temps de loisirs libérés de contraintes et pouvoir se dépenser sur les sentiers, découvrir de nouveaux circuits, en pratiquant nos activités préférées de randonnée ou marche nordique.

J'adresse à tous les membres du club, à ceux qui sont en charge de l'animation des activités : chargés d'itinéraires, accompagnatrices de marche nordique, bénévoles dans l'organisation de nos activités de rencontres, équipe d'entretien des sentiers, mes plus vifs remerciements et encouragements pour continuer de faire progresser l'association et de développer notre objectif de marche et randonnée pour tous, sur des sentiers agréables.

C'est difficile, mais avec l'obstination que nous prouvons l'on peut progresser.

L'impact de cette crise sanitaire est déjà visible dans la souscription de nouvelles licences en 2021.

J'en profite aussi pour remercier :

- Monsieur le Maire de la commune de St Germain Nuelles pour les actions d'encouragement adressées au club.
- les correspondants de presse locale
- l'office de tourisme du pays de l'Arbresle pour ces diffusions
- la fédération française de randonnée et le comité du Rhône.

Avant de développer les différents rapports de cette assemblée générale,

Première phase : la soumission du compte rendu de la dernière assemblée générale du 13 avril 2020.

Les approbations se font à l'aide du document : **feuille de validation des rapports** en annexe à retourner avant le 27 Janvier 2021.

Deuxième partie :

LE RAPPORT :

Une bonne année 2019

- Participation soutenue des adhérents à toutes les sorties mises en place par les animateurs.
- Réussite avec de bonnes fréquentations des marcheurs extérieurs au club pour les rencontres lucratives organisées tout au long de l'année, avec une implication importante des adhérents.
- encourageante pour les adhésions
- belle saison pour la marche nordique

ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS (Licences 2019 - 2020)

L'arrivée de nouveaux adhérents est toujours bénéfique pour le club, BIENVENUE à tous.

Comme chaque année, il y a un renouvellement avec des nouvelles adhésions et des non renouvellements.

Tous les détails seront fournis dans le rapport d'activités.

FORMATION : Nouveauté : la pré formation séance d'aide

Pour développer l'encadrement des groupes, (manque permanent de chargés d'itinéraires) vu que les demandes d'accompagnements pourraient être toujours plus importantes, une séance de pré formation a été mise en place en octobre 2019 avec 14 participants.

Ces pré formations (connaissances de premières bases) sont mises en place non pas pour remplacer les formations officielles mais pour ôter ôter l'appréhension que l'on peut avoir d'un manque de connaissances pour se lancer dans une formation. Donc finalité, encourager et susciter l'intérêt de prendre part à des stages de formations effectuées par le Comité du Rhône de Randonnée.

Merci aux intervenants qui nous ont fait profiter de leurs connaissances.

A présent, il faudrait que cela se concrétise par des formations (aide financière du club, sous conditions).

L'année 2020 n'a pas permis de continuer, mais c'est toujours un objectif du club.

RAPPEL : Buts et objectifs de l'association :

- Mettre en place des sorties pédestres pour tous, actuellement les vendredis et dimanches.
- Promouvoir la randonnée pédestre,
- Rassembler les amateurs de sentiers et de la nature afin de :
 - Pratiquer la randonnée dans une ambiance conviviale et amicale.
 - D'offrir à ceux qui le désirent les structures d'un club pédestre.
- Participer à l'entretien et au balisage des sentiers,
- Découvrir les sentiers de la région Beaujolaise et de l'ouest lyonnais par l'organisation de balades.
- Offrir aux adhérents la possibilité de parcourir les sentiers d'autres régions.
- Organiser des rencontres pédestres à but lucratives, vitales pour la gestion du club.
- Développer cette activité familiale.
- S'ouvrir vers d'autres marcheurs (accueil et écoute)
- Continuer de proposer des activités nouvelles liées à la marche : marche nordique, Griz'loup, etc

Souhait également que le club continue de promouvoir la randonnée de groupe dans le cadre associatif.

Ce **rapport MORAL** est soumis à votre approbation

Les approbations se font à l'aide du document : **feuillet de validation des rapports** en annexe à retourner avant le 27 Janvier 2021.

RAPPORT D'ACTIVITES

Assemblée générale 2020 concernant l'exercice 2019

présenté par Mme Christine PERIE secrétaire

Ce rapport commente toutes les actions qui ont été menées au cours de l'année.

les LICENCES :

Nombre d'adhérents pour :

l'année 2019 :

- 187 licenciés
- 196 avec les membres honoraires.

l'année 2018 :

- 185 licenciés
- 192 avec les membres honoraires.

Evolution de la structure des adhésions d'une année sur l'autre :

- 42 nouveaux adhérents,
- 38 personnes n'ont pas renouvelés leur adhésion.

Répartition : 35 licenciés participent à la marche nordique

La répartition géographique démontre une implantation du club dans 49 communes.

La prise des licences entre ces deux années est stable.

Malgré l'effectif actuel, il est parfois difficile de compléter les équipes d'organisation. En association, c'est important de s'entraider.

BILAN DES ACTIVITES de marche des adhérents :

Les sorties proposées tout au long de l'année par les chargés d'itinéraires et les animatrices de marche nordique sont des temps forts pour le club. La participation est excellente et des demandes pour augmenter le nombre de sorties sont toujours formulées.

Voici le détail des sorties effectuées :

Ce sont **43 rencontres** au cours de l'année 2019

Vendredis randonnée (10 à 12 km) : 17 sorties - 356 participants - 4 072 km parcourus - moyenne 21 participants.

Dimanches randonnée (entre 20 et 25 km) : 8 sorties - 131 marcheurs - 2 316 km parcourus - moyenne 16 participants.

Samedis randonnée : 7 sorties - 153 marcheurs - 3 232 km parcourus - moyenne 22 participants

Gris'balades (10 km environ) : 1 sortie - 18 marcheurs - 180 km parcourus - moyenne 18 participants

Séjour raquettes : 1 séjour - 6 marcheurs - 60 km parcourus.

Séjours (gîte ou montagne) : 9 séjours - 103 participants - 7 853 km parcourus.

Pour l'encadrement de toutes ces sorties : **31** chargés d'itinéraires se mobilisent.

16 851 km parcourus par les adhérents du club au cours des sorties de l'année 2019 - hors randonnées de villages.

Marche nordique : **2** animatrices, 4 séances par mois, 39 séances dans l'année (de septembre à juin).

Un grand merci à tous ceux qui se dévouent pour accompagner les sorties. Venez les rejoindre, plus on est, mieux c'est, donc de nouvelles sorties pourraient voir le jour, en attente.

BILAN DES ACTIVITES LUCRATIVES organisées par les adhérents :

Ces randonnées organisées par le club sont ouvertes à tous : 3 grands rassemblements pour faire connaître le club, pour faire découvrir la randonnée à d'autres personnes (tout public).

- La randonnée printanière de mars, la 46ème édition, le **17** mars avec **1 231** participants.

- La balade sous les étoiles le **20** juillet avec **95** participants, violent orage au départ, arrêt de la sortie.

- La grande traversée le **26** Octobre avec **232** participants, Bravo à tous ces participants, il y avait plus de 48 kilomètres à parcourir. Des marcheurs venus de toute la France, région parisienne, marseillaise, doubs, Ardèche, etc...

- La journée PORTES OUVERTES "les infos rando", le samedi **12** octobre, bonne participation et nouvelles adhésions. Présence des peintres randonneurs qui ont montré tous les talents, nous les remercions.

BILAN DES AUTRES TEMPS FORTS :

- **Après-midi récréative** : Le 9 février, temps de rencontre différent pour se connaître avec des jeux de cartes et jeux de société - 52 personnes suivies d'un dîner.

- **Balade de Noël** : Le 22 décembre à Oingt, une balade qui termine l'année dans la convivialité. 82 personnes.

- **Réunion du dernier vendredi** du mois (rdv 20 h au foyer rural de St Germain s/l'Arbresle) : 11 réunions ont eu lieu en 2019. Y participent les membres du bureau et les adhérents. Elles sont essentielles à la vie du club car elles permettent de préparer les activités (sorties, séjours, rencontres...). Elles tiennent aussi **lieu de permanences** pour l'accueil de nouveaux adhérents.

- **Réunions des commissions :**

- Griz'loup : mise en place de l'activité (sentier enfants famille) et circuit ludique enfants en mars : 2 réunions

- Site internet : 1 réunion

- **Entretien et balisage des sentiers**

6 matinées ont été organisées pour le nettoyage du circuit permanent du club et des sentiers empruntés le jour de la marche de printemps et balade sous les étoiles - 156 heures.

1 matinée de balisage du circuit permanent suivie d'un barbecue.

- **Réunions diverses** avec la municipalité pour le calendrier de réservations des salles municipales.

- **Forum des associations** : le 5 septembre : 15 bénévoles se sont relayés et ont tenu le stand du club, prenant les premières inscriptions de la saison.

FORMATION :

Un stage de perfectionnement pour les animatrices de la marche nordique.

Démarrage d'une séance de pré formation pour initier à la pratique de la lecture de cartes.

Ce **rapport d'ACTIVITES** est soumis à votre approbation

Les approbations se font à l'aide du document : **feuille de validation des rapports** en annexe à retourner avant le 27 Janvier 2021.

RAPPORT FINANCIER :

Assemblée générale 2020 concernant l'exercice 2019

Présenté par Mme ANNIE SERRAILLE Trésorière

Les activités lucratives de l'association génèrent des entrées et sorties d'argent, objet de factures. L'implication du plus grand nombre d'adhérents dans ces organisations sont gages de réussite. Pour résumer toutes ces activités deux documents de synthèse : le compte de résultat et le bilan, pour permettre de comprendre l'utilisation des fonds.

L'enregistrement des pièces comptables permettent d'établir le bilan et le compte de résultat. Celles ci sont consultables par tous et tenues à disposition sur demande lors de réunions.

Comprendre ce que ces deux documents veulent dire :

Dans le compte de résultat, celui ci comprend les factures de dépenses reçues et les fiches d'encaissements de nos activités et des adhésions.

Dans le bilan, le gros poste : la trésorerie correspond aux sommes réellement payées et celles encaissées. (ne sont pas comprises les règlements de fin d'année non encore effectués), le solde représente les disponibilités en fin d'année. Le poste : capitaux est un cumul des résultats depuis la déclaration de l'association en 1998.

A la lecture du compte de résultat 2019, (joint en annexe) celui ci fait apparaître un excédent.

Un comparatif peut être établi avec les montants de l'exercice précédent.

Les charges sont en accroissement par rapport à l'exercice précédent :

Pour l'exercice 2019 s'élève à : **30 726,66** euros par rapport à ceux de l'exercice 2018 qui était de : **28 278,07** euros

Les produits suivent la même logique

Pour l'exercice 2019 s'élève à : **31 209,94** euros par rapport à ceux de l'exercice 2018 qui était de : **28 641,92** euros

Donc le résultat bénéficiaire de cet exercice 2019 s'élève à : **482,28** euros par rapport à ceux de l'exercice 2018 (bénéficiaire également) qui était de : **363,85** euros.

La comparaison entre les deux exercices montre une gestion saine selon les mêmes ordres de grandeur.

Le résultat positif est normalement affectée à des réserves pour les mauvaises années. Ces mises en réserves financières permettent d'assurer les règlements lors des exercices déficitaires.

A la lecture du bilan 2019, (joint en annexe) celui ci présente la situation de notre trésorerie en fin d'année 2019.

La situation financière en fin d'année 2019 est bonne avec :

Compte chèques :	770,76 euros
Compte livret :	8 045,57 euros
Caisse :	1 392,83 euros
total :	10 208,56 euros

par rapport à la situation de fin d'année 2018

Compte chèques :	4 282,76 euros
Compte livret :	6 837,44 euros
Caisse :	839,85 euros
total :	11 960,05 euros

La mise en réserve d'un fond de trésorerie est plus que nécessaire. Sur tout, comme nous le voyons pour l'exercice 2020 manqué par la crise Covid heureusement que notre base financière était bonne, cela permettra d'avoir une année 2020 moins catastrophique.

Donc, les réserves financières sont importantes pour permettre de combler les années déficitaires.

L'activité 2019 a été très riche avec l'organisation de toutes nos manifestations :

- Après midi récréative : résultat négatif de :	131,63 euros
- Randonnée printanière des Grisemottes : résultat positif de :	1953,11 euros
- Balade sous les étoiles : résultat négatif :	168,58 euros
- La Grande Traversée FLB : résultat positif de :	826,08 euros
- La balade de Noël : résultat négatif de :	54,28 euros

Pour organiser les activités, d'autres dépenses de gestion permettent d'assurer leur bonne réalisation et d'entretenir la cohésion entre tous les adhérents : le tirage des rois, l'entretien des sentiers, la journée balisage sentiers - barbecue, la randonnée pique nique, le voyage club, les portes ouvertes, les pots d'après réunion, la formation, le calendrier, l'assemblée générale, autant de moments d'entraide et de convivialité. Une participation des adhérents est demandée pour équilibrer les dépenses.

Ce **rapport FINANCIER** est soumis à votre approbation

Les approbations se font à l'aide du document : **feuille de validation des rapports** en annexe à retourner avant le 27 janvier 2021.

ELECTION et COTISATIONS :

Assemblée générale 2020 concernant l'exercice 2019

Ce chapitre informe sur la vie associative

COTISATION ANNUELLE

L'absence d'assemblée générale en avril 2020, n'a pas permis de revoir le montant de la cotisation. Le montant est resté le **même pour 2020 2021** soit pour la cotisation individuelle (licence ffr + carte club) : 30 euros. L'inscription aux séances de marche nordique n'a pas été modifiée soit 70 €

Suite aux conditions actuelles d'organisation de rencontres lucratives, il faudra prévoir pour l'avenir d'augmenter la cotisation pour compenser le manque de recettes dues à de moindres organisations, mais avec des charges fixes qui continuent. Cette question sera posée pour la prochaine assemblée.

Réflexion : dans la cotisation, la part du club (cotisation individuelle) pourrait être fixée à 5 euros de plus que la licence ffr qui évolue régulièrement (montant arrondi à l'unité supérieure). Actuellement, la part du club est autour de 2 euros.

Rappel : bien joindre son certificat médical et, l'attestation d'honorabilité pour les membres du club et les accompagnateurs.

CANDIDATURE :

Du fait que le nombre de membres n'est pas fixé, de nouvelles candidatures sont possibles.

Comme chaque année, un appel à candidature est lancé. Vous avez été informé par l'envoi avant l'assemblée générale, d'un dossier de candidature à remplir.

Le nombre de dépôt de candidature est de : _____ réponses de candidature.

Nous proposons leurs candidatures à l'assemblée.

ELECTIONS :

Le bureau de l'association doit être composé au moins de 3 membres, et la limite n'est pas fixée.

Actuellement, le nombre de membres est de : 11

Rappel : Pas de procuration pour cette année, car le feuillet de validation des résolutions est envoyé à tous les adhérents.

Fonctionnement du bureau

La méthode d'administration du club mise en place depuis de sa création, repose sur une base de décision collective des adhérents participant aux réunions. Les décisions pour les organisations, les projets et, toutes les activités de l'association sont prises lors des réunions mensuelles en consultant tous les adhérents présents. Cette formule d'organisation fonctionne assez bien, il ne semble qu'il n'est pas nécessaire de bouleverser notre fonctionnement. Donc actuellement, pas de réunions particulières pour les membres du bureau (sauf exception).

Rappel : le renouvellement par tiers du bureau devrait se faire, mais ce suivi n'est pas effectué, car premièrement les candidatures ne se bousculent pas et qu'en général les membres du bureau en poste sont prêts à continuer sur le même principe, ou aucun n'ont fait part de leur démission et, que l'on intègre aussi les nouvelles candidatures. Il semble que l'on peut continuer sur la même base, même si tout changement peut être mis en place.

La démission est actée d'office si un membre ne paye par sa cotisation (licence + carte) de l'année en cours.

S'il n'y a pas de candidature, ni démission, ni objection, ni observation particulière, les membres du bureau seront renouvelés.

L'affectation des postes du bureau ne sera pas modifiée, si aucune demande est formulée. Les membres conserveront donc les mêmes fonctions.

QUESTIONS DIVERSES :

Si vous avez une question à formuler, posez là, une réponse sera donnée soit par courrier ou mieux lors de la prochaine assemblée générale qui devrait avoir lieu en avril 2021 (sous réserve).

Ce **rapport** est soumis à votre approbation

Les approbations se font à l'aide du document : **feuillet de validation des rapports** en annexe à retourner avant le 27 Janvier 2021 .